

DECLARATION DES FEDERATIONS DES FINANCES CGT, FDSU, FO, CFDT, UNSA, CFTC

Les Fédérations des Finances CGT, FDSU, FO, CFDT, UNSA, CFTC ont été reçues, dans le cadre de rencontres bilatérales, par les Ministres, Messieurs Gaymard et Copé.

Ces rencontres se sont déroulées dans le contexte de la mobilisation tout à fait exceptionnelle des personnels du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, du 20 janvier dernier : 45 % de grévistes et une participation massive aux manifestations organisées sur l'ensemble du territoire.

Conformément à leur lettre ouverte adressée aux Ministres, les Fédérations ont notamment réitéré leur demande d'une ouverture rapide de négociations sur les revendications exprimées par les personnels :

- Rattrapage du pouvoir d'achat, augmentation de la valeur du point d'indice et du minimum Fonction Publique.
- Le maintien des garanties statutaires.
- Une véritable politique de services publics répondant aux besoins.
- L'arrêt des suppressions d'effectifs et la mise en place d'un plan pluriannuel de recrutement et de requalification des emplois.
- La défense et le maintien des missions et réseaux.
- La reconnaissance des qualifications des agents avec la mise en œuvre de véritables plans pluriannuels de promotions.
- Le respect des droits et garanties des personnels.

Les « réponses » apportées par les Ministres sont claires :

- Inscription dans le refus gouvernemental d'assurer, à minima, le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat des Fonctionnaires.
- Poursuite des politiques régressives mises en œuvre depuis plusieurs années au Minefi.

Force est de constater que les Ministres refusent d'entendre et de répondre aux exigences revendicatives des personnels.

C'est pourquoi, les Fédérations syndicales :

- **Réitèrent leur demande d'ouverture rapide de négociations et exigent un moratoire sur les réformes en cours.**

Par ailleurs, les Fédérations syndicales considèrent, qu'à défaut de l'ouverture de telles négociations, seule une nouvelle intervention résolue des personnels du Minefi sera susceptible de surmonter les blocages actuels.

C'est pourquoi elles décident :

- **De l'organisation dans toutes les administrations et services du Minefi, dans l'unité la plus large, d'assemblées générales de personnels pour débattre et décider des formes d'action à mettre en œuvre dans le prolongement des mobilisations des 20 janvier et 5 février.**

Les Fédérations syndicales CGT, FDSU, FO, CFDT, UNSA, CFTC proposent l'organisation d'une nouvelle journée nationale d'action au Minefi au mois de mars sous la forme d'une grève ministérielle accompagnée de manifestations régionales.

Elles s'inscriront dans les initiatives et mobilisations en cours d'élaboration au niveau Fonction Publique et/ ou interprofessionnelles.

Une nouvelle réunion des Fédérations des Finances aura lieu le 15 février prochain.

Paris, le 8 février 2005.